

Commune de Ver sur Mer

Projet du Normandy Memorial Trust

Compte rendu de l'atelier N°3 en date du lundi 14 mai 2018

Etat des présents :

Personne Inscrite	Présence	Personne Inscrite	Présence
Edwige MARIETTE	O	Chantal BOIVINET	O
Gérald JEANNE	O	Simone ONILLON	O
Martine LABONDE	O	Edwige LECHATELLIER	O
Dominique DELABIE	N	Alain CALENGE	O
Jean BERNARD	O	Francine JEANNE	O
Marie Laure GENTHON	O	Jean Hubert DEMONTE	O
Claude BOIVINET	O		
Porteurs du projet :			
Philippe ONILLON	Maire	Emmanuelle VAINQUEUR	Architecte
Jacqueline ANDRE	Adjointe	Sacha MARSAC	NMT
LIAM O'CONNOR	Architecte	Gervais DOLIGEZ	AMO

L'atelier a débuté à 18 heures pour se terminer à 20 heures.

Elle s'est déroulée en 4 temps :

- Présentation du cadre général de l'atelier

Après accueil par M. le Maire, G. Doligez, Assistant du maître d'ouvrage, fixe le cadre général de fonctionnement de l'atelier qui consiste d'une part à expliquer le projet envisagé et d'autre part à entendre les remarques qui seront formulées.

- Présentation du projet

Liam O'Connor, Architecte, présente ensuite, pendant 15 à 20 minutes, le projet tant dans sa conception que dans son organisation et son fonctionnement. Il insiste particulièrement sur les évolutions récentes et sur les points concernant les aspects environnementaux.

Puis la parole est laissée à la salle

- Echange avec l'ensemble des membres présents

Le tableau ci-après liste les différentes questions et interventions ainsi que les observations formulées, à ce stade, par les porteurs du projet : Normandy Memorial Trust(NMT)

Nom	Questions et interventions	Observations du NMT
M. Demonte	La carrière de Creully ne produit pratiquement plus de pierre locale	
M. Boivinet	Ne souhaite pas de lieux commerciaux et n'admet que les activités liés au mémorial	Pris note de la remarque
Mme Jeanne	Confirme ce souhait au nom du collectif	
M. Bernard	Demande des précisions sur la localisation du projet	Détails fournis sur la localisation

M. Demonte	Evoque la difficulté d'apprécier les hauteurs des ouvrages sur les perspectives Souhaite des précisions sur les gabarits	Le monument central a une hauteur de 7m et les colonnes ont une hauteur de 4m. Les bâtiments seront uniquement en rez de chaussée.
Mme Labonde	Peut-on lire les noms en haut des colonnes ? La superficie est-elle de 24 hectares ?	Oui, des tests ont été faits. La superficie prise sur les terres agricoles est de l'ordre de 6 à 8 hectares
M. Bernard	Les arbres sur les Pindières seront-ils maintenus ? Le mémorial sera-t-il implanté sur les Pindières ?	Nécessité de dépollution du site Implantation hors du périmètre de l'ancienne carrière
Mme Jeanne	Rappelle qu'en 1990, il y avait eu un projet d'aménagement du site des Pindières.	
M. Calenge	Des terres sont coloriées au nord de la RD514. Sont-elles concernées par le projet ?	Non, le projet ne s'étend pas au nord de la RD514.
Mme Labonde	Parking trop loin du mémorial. Quelle distance ? Accès handicapés ?	Le parcours est l'occasion de s'imprégner de l'esprit du mémorial ; il sera jalonné de panneaux d'explication. Les handicapés qui le nécessiteront pourront, exceptionnellement, être déposés devant le mémorial.
M. Jeanne	En réponse à l'observation ci avant : intérêt d'un cheminement pour « pénétrer » dans le mémorial	
M. Demonte	Evoque la mer qui gagne du terrain sur la terre et la présence d'une association de défense ; le NMT compte-t-il participer à la défense contre la mer	Il n'y a pas de lien entre les 2 sujets
Mme Labonde	Considère que l'avancée de la mer ne concerne pas l'atelier de ce jour	
M. Bernard	Précisions sur le caractère arboré du site ? Travail sera-t-il effectué uniquement par des sociétés anglaises.	Etude sur les variétés en cours ; plus grands arbres près du mémorial. Ce sera mixte : anglaises et françaises
Mme Boivinet	S'inquiète des ombres des arbres chez elle	
Mme Jeanne	Sur le thème de l'écologie : maintien des oiseaux et protection des abeilles	Le site gardera un caractère naturel avec un bon maillage végétal
Mme Labonde	Passage de biches et sangliers dans le secteur	Continueront à passer
M. Jeanne	Incidence des produits phytosanitaires mis en œuvre les terres agricoles voisines ?	NMT n'a pas à intervenir sur la l'exploitation des terres voisines ; par contre, elle gèrera le site de façon écologique
M. Calenge	Réagit en indiquant qu'il y a des règles pour les traitements	
M. Bernard	Regrette qu'il n'y ait pas de piste cyclable entre Meuvaines, Asnelles et Ver sur Mer	Nmt n'a pas de moyen d'action à ce sujet mais la réalisation du projet est peut être l'occasion d'en accélérer la réalisation
Mme Genthon	Quel type de boutique sur le site	NMT : réalisation dans une 2 ^{ème} phase : à ce stade, il est envisagé un centre d'interprétation et probablement un café. M. le maire fait état d'un avis partagé des commerçants sur le sujet
M. Jeanne	Indique qu'il n'y a pas de buvette au cimetière de Beny sur Mer	
M. Bernard	Quel lien avec le musée de ver sur Mer ?	Signalétique adapté Etude patrimoniale en cours pour recenser ce musée mais aussi tous les lieux de mémoire aux environs
M. Demonte	Quel usage pour le chemin des Ponts et Chaussées ?	Aucun pour le mémorial sauf pendant le chantier avec remise en état initial à l'issue des travaux
Mme Genthon	Combien de place pour les bus ? Place pour les camping-cars?	De l'ordre de 18 A priori oui, sauf si difficulté à l'issue de l'étude sécurité et mise au point avec gendarmerie

M. Boivinet	Inauguration le 6 juin : qu'est-ce qui sera aménagé à cette date	NMT souhaite qu'il y ait le maximum mais cela dépend des délais de la part de l'Etat pour les autorisations
M. Demonte	Peut-il y avoir des immeubles à la place si le projet ne se faisait pas ? Présence de gabions en bas du site : s'inquiète en tant que chasseur des effets d'un éventuel éclairage en direction des mares	Non et le l'évolution du PLU limitera ce secteur à un seul usage mémoriel. L'éclairage est en cours d'étude : pris note de l'observation concernant les gabions
Mme André	Souhaite avoir les informations rapidement sur l'éclairage pour les transmettre au SDEC.	
Mme Genthon	Evoque les risques de dégradations et de tags	

- Reformulation et Synthèse

G. Doligez reformule ensuite les observations essentielles qui ont été exprimées, en demandant aux personnes présentes si cela est conforme aux échanges qui ont eu lieu. Les présents valident cette reformulation.

Il indique qu'un compte rendu sera établi et inséré sur le site communal et dans le dossier à la mairie.

Il précise que toute autre observation peut continuer à être formulée sur l'adresse mail dédiée et sur le registre présent à la mairie.

Il mentionne enfin que les observations vont être analysées dans le cadre de l'étude du projet.

M. le Maire remercie l'assistance et clôt la séance.